



GALE

Mesures complémentaires “contact-gale”

La gale est une maladie parasitaire contagieuse par contact direct (peau à peau) ou indirect (linge, literie, vêtement contaminés). Voici la conduite à tenir.



MANIFESTATIONS

» Quoi ?

Des lésions cutanées avec des sillons, des vésicules et des plaques desquamantes. Cette dermatose est accompagnée d'un prurit le plus souvent nocturne dû au cycle de croissance du parasite sarcopte (à distance de la mise en contact avec le parasite = plusieurs jours voire semaines après).

» Où ?

Les lésions de grattage sont souvent symétriques, le plus souvent localisées dans les espaces interdigitaux, la face interne des poignets, les coudes, la face antérieure des emmanchures, la région ombilicale et la face interne des cuisses.

» Cas particulier de la personne âgée

Chez la personne âgée, le diagnostic peut être tardif du fait :

- d'une difficulté à voir les sillons,
- de manifestations atypiques,
- d'une absence de plaintes spécifiques.

Les lésions de grattage peuvent ainsi être présentes sur l'ensemble du corps, le plus souvent sur le thorax si la personne est alitée. Et le prurit peut s'observer aussi bien de nuit que de jour.



DIAGNOSTIC & TRAITEMENT

» **Diagnostic** : idéalement établi par un dermatologue.

» **Traitement**, par voie :

- locale (application au pinceau sur tout le corps),
- orale (prise unique de la dose kilos).

Tous deux à renouveler -obligatoirement- **au bout de 8 jours** (suivant la prescription médicale).

Une **pastille jaune** devra être collée sur le dossier de soins !

COMMUNICATION

➤ L'information devra être transmise à l'ensemble des personnes (soignantes ou pas) intervenant auprès du patient (kiné, auxiliaire de vie...), qu'il soit "atteint" ou "contact".

➤ Une pastille jaune devra être collée sur le dossier patient. Elle indique la mise en place de précautions particulières à prendre par tous lors de tout contact avec le malade, on parle de mesures complémentaires "contact-gale". La présente fiche Infos figurera en 1^{re} page du dossier patient.



MESURES COMPLÉMENTAIRES "CONTACT-GALE"



①. **Avant de mettre les gants** (et après leur retrait) : lavage simple des mains puis application de solution hydro-alcoolique.

②. **Avant d'entrer dans la chambre** : port de la blouse à manches longues et des gants à manchettes longues **durant 8 jours après la prise du 1^{er} traitement (oral et local)**.

③. **Dès le début du traitement (J0) : traitement prise orale et locale**

- **changer** toute la literie et tous les vêtements du patient.

- **traiter vêtements et draps** utilisés par le patient, et ce depuis les 72h précédents le diagnostic. Pour cela, pulvériser le linge avec un produit acaricide avant de l'enfermer dans un sac plastique pendant au moins 12h (durée variable selon le produit, cf. notice), puis le laver à 60°C.

- **traiter l'environnement** (housse de literie, oreiller, traversin, chaises, fauteuil à revêtement tissus, chaussons, chaussures, ceintures) avec le même acaricide et le même isolement en sac plastique quand c'est possible.

- si pas d'acaricide, maintenir tous les vêtements et/ou objets à traiter dans un sac plastique bien fermé pendant au moins 96h, puis laver ce qui passe à la machine au programme habituel.

④. **À J1 et J2** : changer les vêtements et le linge de lit du patient (le répéter à J9 et J10).

⑤. **À chaque fois : éliminer les déchets de soins** (y compris blouse et gants) dans un conteneur jaune (DASRI).

⑥. **Pendant 48h après la prise du 1^{er} traitement** : limiter les visites.

⑦. **Pendant 12 jours après la prise du 1^{er} traitement** :

appliquer toutes ces mesures sans faute !

➤ Tout transfert dans un autre établissement est fortement déconseillé. Dans l'obligation, transmettre le diagnostic de gale par téléphone et fiche de liaison.